

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00297 Numéro SIREN : 402 091 938 Nom ou dénomination : 3 PROTECTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2023 sous le numéro de dépôt 2484

Désignation de l'entreprise : SASU 3 PROTECTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 41 Rue Fontaine Saint Martin		10120 ST ANDRE LES VERGERS							
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐ *							
Numéro SIRET * 4 0 2 0 9 1 9 3 8 0 0 0 4 1									
		Exercice N classé : 31122022							
		N-1 : 31122021							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	28 543	28 257	286	3 715	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	881 868		881 868	881 868	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO					
		Constructions	AP	AO	411 090	362 610	48 481	59 226	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	30 852	28 106	2 746	4 271	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	93 336	78 082	15 254	21 315	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
		Autres participations	CU	CV	4 071		4 071	4 020	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC					
		Autres titres immobilisés	BD	BE					
		Prêts	BF	BG					
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	24 321		24 321	24 191	
	TOTAL (II)		BJ		BK	1 474 081	497 054	977 027	998 605
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	104 456		104 456	99 055
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	816 471	BY	84 564	731 908	753 439	
		Autres créances (3)	BZ	49 079	CA		49 079	91 807	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	29 269	CE		29 269	29 269	
Disponibilités		CF	211 202	CG		211 202	212 261		
Charges constatées d'avance (3) *		CH	2 151	CI		2 151	4 667		
TOTAL (III)		CJ	1 212 629	CK	84 564	1 128 065	1 190 498		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	2 686 709	IA	581 617	2 105 092	2 189 103		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR			
Cause d'acquisition des immobilisations :		Stocks :		Créances :					

REÇU LE

TOTAL GENERAL (I à VI)

2 686 709

581 617

2 105 092

2 189 103

Renvois : (1) Dont droit au bail

26 JUIN 2023

Cause d'acquisition des immobilisations :

Greffier du Tribunal de Commerce de Troyes

Régime des données sont données dans la notice n° 2032

1995 B297

n° 2023 / 2484

Désignation de l'entreprise SASU 3 PROTECTION			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 140 000)	DA	140 000	140 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 000	14 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	607 541	607 541
	Report à nouveau	DH	195 767	377 632
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	69 860	98 135
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	1 027 168
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	36 091	7 818
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	36 091	7 818
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	13 818	19 640
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	422 766	397 705
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	4 017	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	396 343	343 593
	Dettes fiscales et sociales	DY	180 393	180 193
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 342	2 846
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	21 153	
	TOTAL (IV)	EC	1 041 833	943 977
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 105 092	2 189 103
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 030 814	930 524
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	364	282	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU 3 PROTECTION							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	1 612 065	FE		FF	1 612 065	850 705	
		FG	1 139 092	FH		FI	1 139 092	1 435 536	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 751 157	FK		FL	2 751 157	2 286 241	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	9 978	25 790	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	43 554	13 553	
	Autres produits (1) (11)					FQ	45	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 804 735	2 325 585
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	670 066	441 442	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(5 401)	(10 992)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 121 076	969 961	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	28 939	27 555	
	Salaires et traitements *					FY	677 780	608 438	
	Charges sociales (10)					FZ	129 726	138 453	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	21 760	41 128
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	20 699	892
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	19 335	9 678	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 683 980	2 226 556
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	120 755	99 029	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 682	10 505	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	10 682	10 505	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 062	2 199	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	9 062	2 199	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 620	8 306	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	122 375	107 335	

Désignation de l'entreprise SASU 3 PROTECTION				Néant ☐ *																	
				Exercice N	Exercice N-1																
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 411	3 524															
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	3 121	34 086															
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC																	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	4 532	37 610															
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 748	51															
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	999	10 428															
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	28 273	184															
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	31 019	10 663															
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(26 488)	26 947															
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ																		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	26 027	36 147																
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 819 949	2 373 699															
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 750 089	2 275 564															
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	69 860	98 135															
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO																	
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY																	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG																		
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP		13 724															
	- Crédit-bail immobilier		HQ																		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH																	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ																	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK																	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX																	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC																	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD																	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	33 938	12 172															
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2																	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3																	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	11 274	9 586															
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9																		
			dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8																	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels</td> <td>31 019</td> <td>4 532</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels					Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	31 019	4 532				
	Exercice N																				
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																			
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	31 019	4 532																			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs												
Exercice N																					
Charges antérieures	Produits antérieurs																				

3 PROTECTION
S.A.S au capital de 140.000 Euros
Siège social : 41 Rue Fontaine Saint Martin
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
RCS TROYES 402 091 938

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Décisions de l'associé unique du 21 juin 2023 (Extrait)

Deuxième décision (Extrait)

L'associé unique décide que le bénéfice distribuable lequel, compte tenu du « Report à Nouveau » (soit 195.767 €) et du « Résultat Net » de l'exercice (soit 69.860 €), s'élevant à 265.627 €, sera affecté comme suit :

- à titre de dividendes	264.600 €
soit un dividende de 189 € par action	
- le solde au poste « Report à nouveau », soit	1.027 €

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

.....

Le Président,

Copie certifiée conforme

Monsieur Patrick BERGDOLL

3 PROTECTION
S.A.S au capital de 140.000 Euros
Siège social : 41 Rue Fontaine Saint Martin
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
RCS TROYES 402 091 938

RAPPORT DE GESTION

Le soussigné, Patrick BERGDOLL, Président de la Société 3 PROTECTION, a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, établi le présent rapport de gestion.

I - PRESENTATION SOMMAIRE DES COMPTES

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS 122.375 €

composé notamment :

- de produits d'exploitation 2.804.735 €
dont un chiffre d'affaires de 2.751.157 €
contre 2.286.241 € pour l'exercice précédent,
soit une progression de 20,34 %.

- de charges d'exploitation 2.683.980 €
comprenant :

670.066 € d'achats de matières premières et autres approvisionnements
(5.401) € de variation de stock (matières premières & approvisionnements)
1.121.076 € d'autres achats et charges externes
28.939 € d'impôts, taxes et versements assimilés
677.780 € de salaires et traitements
129.726 € de charges sociales
21.760 € de dotations aux amortissements sur immobilisations
20.699 € de dotations aux provisions sur actif circulant
19.335 € d'autres charges

- du résultat financier 1.620 €
comprenant :

10.682 € de produits financiers
9.062 € de charges financières

RESULTAT DE L'EXERCICE : BENEFICE 69.860 €

tenant compte :

- du résultat courant avant impôts 122.375 €
- du résultat exceptionnel (26.488) €
- de l'impôt sur les bénéfices 26.027 €

II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- Faits marquants de l'activité sociale : progrès réalisés - difficultés rencontrées

Les faits marquants ci-dessous ont affectés de façon plus ou moins importante l'activité 2022 de l'entreprise :

- Un épisode COVID en début d'année ayant généré un absentéisme important tant sur la population de nos techniciens qu'administratif ;
- La hausse significative de l'ensemble de nos prix d'achats (Energie, carburant, matières premières, véhicules) ;
- Des difficultés d'approvisionnements avec un allongement significatif des délais de livraison ;
- Une augmentation significative des coûts salariaux liée à la pénurie de main d'œuvre et donc au renchérissement de son coût ;
- De très grosses difficultés dans l'approvisionnement de nos véhicules et ce toutes marques confondues.

- Perspectives pour l'exercice en cours et l'avenir immédiat

La situation a peu évolué ; il est toutefois important de noter que les pénuries de matières premières sont moins importantes, les prix quant à eux restent très élevés.

Des difficultés de recrutement liées aux exigences des candidats potentiels (salaire et avantage divers).

III - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

V – INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

En application de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives aux délais moyens de paiement des fournisseurs et des clients :

Exercice 2022 :

FOURNISSEURS	Article D. 441 1.-1° du Code de Commerce : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées (TTC)	92 026	22 333	272	637	80 999	196 267
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	11 %	3 %	0 %	0 %	10 %	24 %
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	3 %	1 %	0 %	0 %	2 %	6 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (TTC)	0	0	0	0	0	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels : selon conditions du fournisseur ☐ Délais légaux (préciser)					

CLIENTS	Article D. 441 I.-2° du Code de Commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures / avoirs concernées						
Montant total des factures concernées (TTC)	234 524	57 243	54 167	62 910	188 182	597 026
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	29 %	7 %	7 %	8 %	23 %	74 %
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	7 %	2 %	2 %	2 %	6 %	18 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (TTC)	0	0	0	0	0	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels : à réception de facture ☐ Délais légaux (préciser)					

VI - PROPOSITION A SOUMETTRE A L'ASSOCIEE UNIQUE

1 - Proposition d'affectation du résultat

L'exercice écoulé se solde par un bénéfice distribuable lequel, compte tenu du « Report à Nouveau » (soit 195.767 €) et du « Résultat Net » de l'exercice (soit 69.860 €), s'élevant à 265.627 €, serait affecté comme suit :

- à titre de dividendes	264.600 €
soit un dividende de 189 € par action	
- le solde au poste « Report à nouveau », soit	1.027 €

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 21 juin 2023.

2 – Mention faite en application des dispositions de l'article L 227-10 alinéa 4 du Code de Commerce

Il sera fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son dirigeant.

Cette mention sera conforme à l'état ci-annexé.

VII - DIVIDENDES DISTRIBUES ANTERIEUREMENT

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis alinéa 1 du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice social	Revenus distribués	Dont éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°	Dont non éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°
2021	280.000 €	/	280.000 €
2020	280.000 €	/	280.000 €
2019	/	/	/

Cependant et conformément à l'alinéa 2 du même article, il est rappelé que sur décision de l'associé unique du 24 septembre 2020, il a été distribué la somme de 280.000 € correspondant à un dividende de 200 € par action.

VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

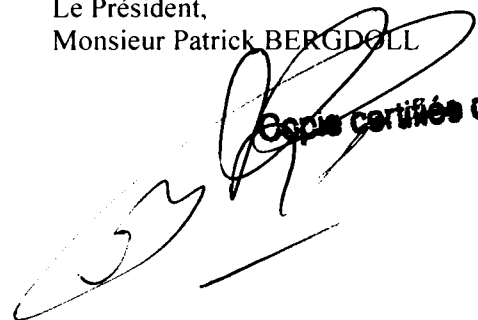
Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge la somme de 6.497 € correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

IX - ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

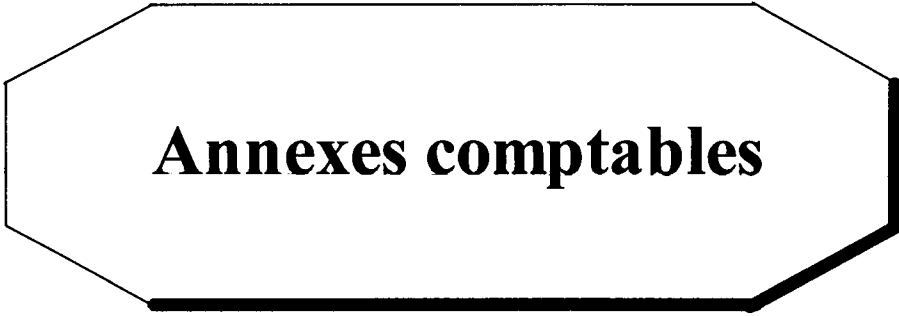
Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Fait à SAINT ANDRE LES VERGERS
Le

Le Président,
Monsieur Patrick BERGDOLL


Copie certifiée conforme

Etats financiers au 31/12/2022



Annexes comptables

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes arrêtés au **31/12/2022** ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2020-09 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par un arrêté ministériel du 4 décembre 2020 modifiant le règlement de l'ANC 2014-03 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 105 092 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 819 949 euros** et un total **charges de 2 750 089 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 69 860 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Immobilisations corporelles et incorporelles

En référence au règlement n° 2015-06 de l'ANC applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, le fonds de commerce inscrit à l'actif à son coût d'acquisition a fait l'objet d'un test d'évaluation à la clôture de l'exercice par comparaison à la valeur des avantages économiques futurs estimés ou par rapport à sa valeur de marché. Si l'ensemble des valeurs testées sont inférieures à la valeur nette du fonds à la date de clôture, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1er juin 2005 du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Les amortissements pratiqués ont intégralement été calculés selon le mode linéaire et les durées d'amortissement, par catégorie d'immobilisations, sont les suivantes :

- Logiciels : de 1 à 3 ans
- Agencements constructions : de 10 à 15 ans
- Matériel : de 4 à 5 ans
- Installations et agencements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : de 4 à 7 ans
- Mobilier : 7 ans

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation inscrits parmi les immobilisations financières correspond au coût historique d'acquisition des titres de sociétés non consolidés.

Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif, la valeur d'utilité étant appréciée en fonction notamment des critères retenus lors de la prise de participation, de la quote-part de capitaux propres et des perspectives de rentabilité.

Stocks et en-cours

Les stocks sont constitués essentiellement de matières premières évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à 104 456 euros au **31/12/2022**.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au **31/12/2022** aucune provision n'a été constituée.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres éléments

L'effectif moyen annuel 2022 s'élève à 29 personnes, toutes non cadres.

Les rémunérations des membres des organes d'administration et de direction ne sont pas supportées directement par la société car l'ensemble des membres concernés sont salariés sur la structure SAS SDA mais font l'objet d'une refacturation de prestations de services.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	910 411					910 411
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	910 411					910 411
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	411 090					411 090
	Instal technique, matériel outillage industriels	30 852					30 852
	Instal., agencement, aménagement divers	28 463					28 463
	Matériel de transport	18 363					18 363
	Matériel de bureau, mobilier	48 228				1 718	46 510
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	536 996				1 718	535 278	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	4 020		51			4 071
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	24 191		130			24 321
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28 211		181			28 392
TOTAL		1 475 617		181		1 718	1 474 081

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	24 828	3 429		28 257
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 828	3 429		28 257
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	351 865	10 745		362 610
	Instal technique, matériel outillage industriels	26 581	1 524		28 106
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	27 146	323		27 468
	Matériel de transport	806	3 673		4 479
	Matériel de bureau, mobilier	45 787	2 066	1 718	46 135
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	452 184	18 331	1 718	468 797
TOTAL		477 012	21 760	1 718	497 054

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	7 818	28 273		36 091
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 818	28 273		36 091
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	73 481	20 699	9 617	84 564
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	73 481	20 699	9 617	84 564
TOTAL GENERAL		81 298	48 972	9 617	120 654

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	20 699	9 617	
	- financières			
	- exceptionnelles	28 273		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Des provisions pour risques exceptionnels, portant sur des litiges prud'homaux, ont été maintenues et une provision complémentaire de 28 273 € a été comptabilisée au 31/12/2022 pour tenir compte d'un nouveau litige, portant ainsi le montant total à 36 091 €.

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles
 Avances, acomptes sur immobilisations corporelles
 Participations
 Créances sur participations
 Prêts
 Autres titres immobilisés
 Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes
 Clients et comptes rattachés
 Autres créances
 Capital souscrit appelé non versé
 Valeurs mobilières de placement
 Disponibilités

83 623

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
 Autres emprunts obligataires
 Emprunts et dettes envers établissements de crédits
 Emprunts et dettes financières divers
 Avances, acomptes reçus sur commandes
 Dettes fournisseurs comptes rattachés
 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes

130 875

422 766

92 702

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	24 321		24 321
	Clients douteux ou litigieux	121 325	121 325	
	Autres créances clients	695 147	695 147	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	44 536	44 536	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	4 543	4 543	
	Charges constatées d'avances	2 151	2 151	
	TOTAL DES CREANCES	892 023	867 701	24 321
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	364	364		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	13 454	6 452	7 002	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	396 343	396 343		
	Personnel et comptes rattachés	76 294	76 294		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 001	34 001		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	68 586	68 586		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 513	1 513		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	422 766	422 766		
	Autres dettes	3 342	3 342		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	21 153	21 153		
	TOTAL DES DETTES	1 037 816	1 030 814	7 002	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		5 904			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Observations

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

881 868

La valeur du fonds de commerce est celle correspondante au prix d'acquisition et n'a pas été revalorisée depuis.
Elle ne présente toutefois pas d'indices de perte de valeur.

TOTAL**881 868**

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	94 104	210 597	(116 493)	-55,32
Autres créances	4 543	49 639	(45 096)	-90,85
TOTAL	98 647	260 236	(161 589)	-62,09

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	364	282	82	29.24
Emprunts et dettes financières divers	9 034	1 786	7 248	405.80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 982	178 015	21 967	12.34
Dettes fiscales et sociales	46 120	45 786	334	0.73
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	255 501	225 870	29 631	13.12

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	2 151	4 667	(2 517)	-53.92
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	2 151	4 667	(2 517)	-53.92

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	21 153		21 153
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL	21 153		21 153

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 400,00	100,0000	140 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 400,00	100,0000	140 000,00

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		2 751 157
Production vendue Biens		1 612 065
<i>PRESTATIONS ET FOURNITURES</i>	<i>1 613 677</i>	
<i>RRR S/PROD.FINIS</i>	<i>(1 612)</i>	
Production vendue Services		1 139 092
<i>PRESTATIONS DE SERVICES</i>	<i>1 058 188</i>	
<i>LOCATIONS</i>	<i>15 062</i>	
<i>MISE A DISPOS. DE PERS.</i>	<i>42 289</i>	
<i>PORTS & FRAIS ACCESSOIRES</i>	<i>23 554</i>	
Chiffre d'affaires par marché géographique		2 751 157
Chiffre d'affaires FRANCE		2 751 157
<i>PRESTATIONS ET FOURNITURES</i>	<i>1 613 677</i>	
<i>RRR S/PROD.FINIS</i>	<i>(1 612)</i>	
<i>PRESTATIONS DE SERVICES</i>	<i>1 058 188</i>	
<i>LOCATIONS</i>	<i>15 062</i>	
<i>MISE A DISPOS. DE PERS.</i>	<i>42 289</i>	
<i>PORTS & FRAIS ACCESSOIRES</i>	<i>23 554</i>	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	122 375		32 461	89 914
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(26 488)		(6 434)	(20 054)
RESULTAT COMPTABLE	95 887		26 027	69 860

(1) après retraitements fiscaux.

Montant de l'impôt sur les sociétés net au 31/12/2022 : 26 027 euros

Dont 32 461 euros sur le résultat fiscal courant de 129 845 euros soumis à 25% d'impôt sur les sociétés.

Dont (6 434) euros sur le résultat fiscal exceptionnel de (25 737) euros soumis à 25% d'IS.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2022

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres PLUS VALUE LATENTE SUR OPCVM	340
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		340

--	--

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2022

REMBST ASSURANCE	263
PRIMES VEHICULES	2 150
RFA SUR MATIERES IERES	4 127
REFACTURATION DE MATIERES IERES	27 397
TOTAL	33 938

Annexe libre

Etat exprimé en euros

- La SASU 3 PROTECTION est intégrée fiscalement à la SAS SDA depuis le 1er janvier 2019.

- Aucune provision pour dépréciation de valeurs mobilières de placement n'est à constater au 31 décembre 2022, il est même procédé à une réintégration fiscale de 340.40 euros afin de prendre en compte la plus value latente existante.

Evénements de l'exercice

Il est difficile de savoir dans quelles mesures le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine a et a eu un impact sur le niveau d'activité toutefois nous avons constaté une augmentation significative des frais de transport, des énergies, carburants et des matières 1ères.

Une part significative de notre chiffre d'affaires se faisant sur la base de marchés publics régis par des clauses d'indexations strictes, nous ne sommes pas en mesure de répercuter les nombreuses augmentations de prix sur les matières 1ères, ce qui a pour conséquence une diminution de notre taux de marge sur l'exercice.

Annexe complémentaire

Etat exprimé en euros

AUTRES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT RETRAITE

Conformément à l'article L123-13 du code de commerce, l'entité a procédé à l'évaluation des indemnités de fin de carrière.

L'engagement a été calculé de façon actuarielle en retenant un départ à l'initiative du salarié et les paramètres suivants :

- Convention collective : Indemnité légale
- Age de départ en retraite supposé : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.5%
- Taux de charges sociales : 19.78% pour les non cadres
- Table de mortalité : TG 05
- Méthode d'évaluation : prospective avec application des recommandations ANC 2021

L'engagement total s'élève à 2 445 € au 31/12/2022.

Les engagements seront à verser selon la périodicité ci-dessous :

Durée de l'engagement Retraite	2022
A moins d'1 an	0 €
De 1 à 5 ans	0 €
De 6 à 10 ans	0 €
A plus de 10 ans	2 445 €
TOTAL DE L'ENGAGEMENT RETRAITE	2 445 €

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux articles R.123-198-9° et R233-14-17° du code de commerce, nous portons à votre connaissance que les honoraires des commissaires aux comptes inclus au compte de résultat s'élèvent à 12 784 €. Ces honoraires se décomposent comme suit :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal : 12 784 €

3 PROTECTION

41 Rue Fontaine Saint-Martin
10120 SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**
Exercice clos au 31/12/2022

3 PROTECTION
41 Rue Fontaine Saint-Martin
10120 SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**
Exercice clos au 31/12/2022

A l'Associé unique,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 PROTECTION relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Règles et Méthodes Comptables » et « Fonds commercial » de l'annexe aux comptes annuels, exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fonds de commerce.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des règles et méthodes comptables suivies par votre société et les informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes annuels.

Nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces méthodes et de l'absence d'indice de perte de valeur.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

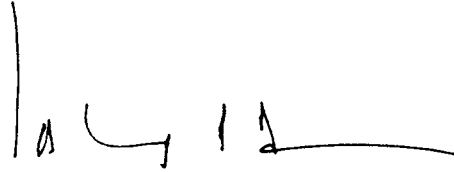
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

4 NY

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Tourne,
Le 6 Juin 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. de Laâge de Meux', followed by a horizontal line.

P/ DEIXIS,
Nicolas de Laâge de Meux
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC Grande Aquitaine

BILAN

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	28 543	28 257	286	3 715
	Fonds commercial (1)	881 868		881 868	881 868
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	411 090	362 610	48 481	59 226
	Installations techniques.mat. et outillage indus.	30 852	28 106	2 746	4 271
	Autres immobilisations corporelles	93 336	78 082	15 254	21 315
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	4 071		4 071	4 020
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	24 321		24 321	24 191
TOTAL (II)		1 474 081	497 054	977 027	998 605
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	104 456		104 456	99 055
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	816 471	84 564	731 908	753 439
	Autres créances	49 079		49 079	91 807
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	29 269		29 269	29 269
	DISPONIBILITES	211 202		211 202	212 261
	Charges constatées d'avance	2 151		2 151	4 667
	TOTAL (III)		1 212 629	84 564	1 128 065
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 686 709	581 617	2 105 092	2 189 103

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	140 000	140 000
	RESERVES		
	Réserve légale	14 000	14 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	607 541	607 541
	Report à nouveau	195 767	377 632
	Résultat de l'exercice	69 860	98 135
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 027 168	1 237 308
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	36 091	7 818
	Total des provisions	36 091	7 818
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	13 818	19 640
	Emprunts et dettes financières divers (3)	422 766	397 705
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 017	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	396 343	343 593
	Dettes fiscales et sociales	180 393	180 193
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	3 342	2 846
	Produits constatés d'avance (1)	21 153	
	Total des dettes	1 041 833	943 977
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 105 092	2 189 103
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	69 860,06	98 135,34
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 030 814	930 524
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	364	282
	(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat

31/12/2022

31/12/2021

		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	1 612 065	58.60	850 705	37.21
	Production vendue (Services et Travaux)	1 139 092	41.40	1 435 536	62.79
	Montant net du chiffre d'affaires	2 751 157	100.00	2 286 241	100.00
	Productions stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation	9 978	0.36	25 790	1.13
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	43 554	1.58	13 553	0.59
	Autres produits	45		2	
	Total des produits d'exploitation	2 804 735	101.95	2 325 585	101.72
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières et autres approvisionnements	670 066	24.36	441 442	19.31
	Variation de stock	(5 401)	-0.20	(10 992)	-0.48
	Autres achats et charges externes	1 121 076	40.75	969 961	42.43
	Impôts, taxes et versements assimilés	28 939	1.05	27 555	1.21
	Salaires et traitements	677 780	24.64	608 438	26.61
	Charges sociales du personnel	129 726	4.72	138 453	6.06
CHARGES D'EXPLOITATION	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements et aux provisions	42 459	1.54	42 020	1.84
	Autres charges	19 335	0.70	9 678	0.42
	Total des charges d'exploitation	2 683 980	97.56	2 226 556	97.39
	RESULTAT D'EXPLOITATION	120 755	4.39	99 029	4.33
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 682	0.39	10 505	0.46
	Reprises sur provisions et transfert de charges				
CHARGES FINANCIÈRES	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	10 682	0.39	10 505	0.46
	Dotations aux amortissements et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	9 062	0.33	2 199	0.10
	Différences négatives de change				
CHARGES FINANCIÈRES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	9 062	0.33	2 199	0.10
	RESULTAT FINANCIER	1 620	0.06	8 306	0.36
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	122 375	4.45	107 335	4.69
	Total des produits exceptionnels	4 532	0.16	37 610	1.65
	Total des charges exceptionnelles	31 019	1.13	10 663	0.47
CHARGES FINANCIÈRES	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(26 488)	-0.96	26 947	1.18
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	26 027	0.95	36 147	1.58
	TOTAL DES PRODUITS	2 819 949	102.50	2 373 699	103.83
	TOTAL DES CHARGES	2 750 089	99.96	2 275 564	99.53
	RESULTAT DE L'EXERCICE	69 860	2.54	98 135	4.29

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes arrêtés au **31/12/2022** ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2020-09 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par un arrêté ministériel du 4 décembre 2020 modifiant le règlement de l'ANC 2014-03 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 105 092 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 819 949 euros** et un total **charges** de **2 750 089 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **69 860 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Immobilisations corporelles et incorporelles

En référence au règlement n° 2015-06 de l'ANC applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, le fonds de commerce inscrit à l'actif à son coût d'acquisition a fait l'objet d'un test d'évaluation à la clôture de l'exercice par comparaison à la valeur des avantages économiques futurs estimés ou par rapport à sa valeur de marché. Si l'ensemble des valeurs testées sont inférieures à la valeur nette du fonds à la date de clôture, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1er juin 2005 du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Les amortissements pratiqués ont intégralement été calculés selon le mode linéaire et les durées d'amortissement, par catégorie d'immobilisations, sont les suivantes :

- Logiciels : de 1 à 3 ans
- Agencements constructions : de 10 à 15 ans
- Matériel : de 4 à 5 ans
- Installations et agencements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : de 4 à 7 ans
- Mobilier : 7 ans

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation inscrits parmi les immobilisations financières correspond au coût historique d'acquisition des titres de sociétés non consolidés.

Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif, la valeur d'utilité étant appréciée en fonction notamment des critères retenus lors de la prise de participation, de la quote-part de capitaux propres et des perspectives de rentabilité.

Stocks et en-cours

Les stocks sont constitués essentiellement de matières premières évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) à 104 456 euros au **31/12/2022**.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au 31/12/2022 aucune provision n'a été constituée.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres éléments

L'effectif moyen annuel 2022 s'élève à 29 personnes, toutes non cadres.

Les rémunérations des membres des organes d'administration et de direction ne sont pas supportées directement par la société car l'ensemble des membres concernés sont salariés sur la structure SAS SDA mais font l'objet d'une refacturation de prestations de services.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	910 411					910 411
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	910 411					910 411
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	411 090					411 090
	Instal technique, matériel outillage industriels	30 852					30 852
	Instal., agencement, aménagement divers	28 463					28 463
	Matériel de transport	18 363					18 363
	Matériel de bureau, mobilier	48 228				1 718	46 510
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	536 996				1 718	535 278
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	4 020		51			4 071
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	24 191		130			24 321
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28 211		181			28 392
TOTAL		1 475 617		181		1 718	1 474 081

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	24 828	3 429		28 257
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 828	3 429		28 257
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	351 865	10 745		362 610
	Instal technique, matériel outillage industriels	26 581	1 524		28 106
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	27 146	323		27 468
	Matériel de transport	806	3 673		4 479
	Matériel de bureau, mobilier	45 787	2 066	1 718	46 135
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	452 184	18 331	1 718	468 797
TOTAL		477 012	21 760	1 718	497 054

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	7 818	28 273		36 091
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 818	28 273		36 091
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	73 481	20 699	9 617	84 564
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	73 481	20 699	9 617	84 564
TOTAL GENERAL		81 298	48 972	9 617	120 654

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	20 699	9 617
	28 273	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

Des provisions pour risques exceptionnels, portant sur des litiges prud'homaux, ont été maintenues et une provision complémentaire de 28 273 € a été comptabilisée au 31/12/2022 pour tenir compte d'un nouveau litige, portant ainsi le montant total à 36 091 €.

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles

Avances, acomptes sur immobilisations corporelles

Participations

Créances sur participations

Prêts

Autres titres immobilisés

Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes

Clients et comptes rattachés

Autres créances

Capital souscrit appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

83 623

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes envers établissements de crédits

Emprunts et dettes financières divers

Avances, acomptes reçus sur commandes

Dettes fournisseurs comptes rattachés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

422 766

130 875

92 702

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	24 321		24 321
	Clients douteux ou litigieux	121 325	121 325	
	Autres créances clients	695 147	695 147	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	44 536	44 536	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	4 543	4 543	
	Charges constatées d'avances	2 151	2 151	
TOTAL DES CREANCES		892 023	867 701	24 321
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	364	364		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	13 454	6 452	7 002	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	396 343	396 343		
	Personnel et comptes rattachés	76 294	76 294		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 001	34 001		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	68 586	68 586		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 513	1 513		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	422 766	422 766		
	Autres dettes	3 342	3 342		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	21 153	21 153		
TOTAL DES DETTES		1 037 816	1 030 814	7 002	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		5 904			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Observations

Achetés avec protection juridique Éléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	881 868	La valeur du fonds de commerce est celle correspondante au prix d'acquisition et n'a pas été revalorisée depuis. Elle ne présente toutefois pas d'indices de perte de valeur.
TOTAL	881 868	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	94 104	210 597	(116 493)	-55,32
Autres créances	4 543	49 639	(45 096)	-90,85
TOTAL	98 647	260 236	(161 589)	-62,09

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	364	282	82	29.24
Emprunts et dettes financières divers	9 034	1 786	7 248	405.80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 982	178 015	21 967	12.34
Dettes fiscales et sociales	46 120	45 786	334	0.73
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	255 501	225 870	29 631	13.12

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	2 151	4 667	(2 517)	-53,92
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	2 151	4 667	(2 517)	-53,92

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	21 153		21 153	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	21 153		21 153	

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	1 400,00	100,0000	140 000.00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 400,00	100,0000	140 000,00

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		2 751 157
Production vendue Biens		1 612 065
PRESTATIONS ET FOURNITURES	1 613 677	
RRR S/PROD.FINIS	(1 612)	
Production vendue Services		1 139 092
PRESTATIONS DE SERVICES	1 058 188	
LOCATIONS	15 062	
MISE A DISPOS. DE PERS.	42 289	
PORTS & FRAIS ACCESSOIRES	23 554	
Chiffre d'affaires par marché géographique		2 751 157
Chiffre d'affaires FRANCE		2 751 157
PRESTATIONS ET FOURNITURES	1 613 677	
RRR S/PROD.FINIS	(1 612)	
PRESTATIONS DE SERVICES	1 058 188	
LOCATIONS	15 062	
MISE A DISPOS. DE PERS.	42 289	
PORTS & FRAIS ACCESSOIRES	23 554	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	122 375		32 461	89 914
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(26 488)		(6 434)	(20 054)
RESULTAT COMPTABLE	95 887		26 027	69 860

(1) après retraitements fiscaux.

Montant de l'impôt sur les sociétés net au 31/12/2022 : 26 027 euros

Dont 32 461 euros sur le résultat fiscal courant de 129 845 euros soumis à 25% d'impôt sur les sociétés.

Dont (6 434) euros sur le résultat fiscal exceptionnel de (25 737) euros soumis à 25% d'IS.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2022

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres PLUS VALUE LATENTE SUR OPCVM	340
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		340

--

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2022

REMBST ASSURANCE	263
PRIMES VEHICULES	2 150
RFA SUR MATIERES IERES	4 127
REFACTORATION DE MATIERES IERES	27 397
TOTAL	33 938

Annexe libre

Etat exprimé en euros

- La SASU 3 PROTECTION est intégrée fiscalement à la SAS SDA depuis le 1er janvier 2019.

- Aucune provision pour dépréciation de valeurs mobilières de placement n'est à constater au 31 décembre 2022, il est même procédé à une réintégration fiscale de 340.40 euros afin de prendre en compte la plus value latente existante.

Evénements de l'exercice

Il est difficile de savoir dans quelles mesures le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine a et a eu un impact sur le niveau d'activité toutefois nous avons constaté une augmentation significative des frais de transport, des énergies, carburants et des matières 1ères.

Une part significative de notre chiffre d'affaires se faisant sur la base de marchés publics régis par des clauses d'indexations strictes, nous ne sommes pas en mesure de répercuter les nombreuses augmentations de prix sur les matières 1ères, ce qui a pour conséquence une diminution de notre taux de marge sur l'exercice.

Annexe complémentaire

Etat exprimé en euros

AUTRES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT RETRAITE

Conformément à l'article L123-13 du code de commerce, l'entité a procédé à l'évaluation des indemnités de fin de carrière.

L'engagement a été calculé de façon actuarielle en retenant un départ à l'initiative du salarié et les paramètres suivants :

- Convention collective : Indemnité légale
- Age de départ en retraite supposé : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.5%
- Taux de charges sociales : 19.78% pour les non cadres
- Table de mortalité : TG 05
- Méthode d'évaluation : prospective avec application des recommandations ANC 2021

L'engagement total s'élève à 2 445 € au 31/12/2022.

Les engagements seront à verser selon la périodicité ci-dessous :

Durée de l'engagement Retraite	2022
A moins d'1 an	0 €
De 1 à 5 ans	0 €
De 6 à 10 ans	0 €
A plus de 10 ans	2 445 €
TOTAL DE L'ENGAGEMENT RETRAITE	2 445 €

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux articles R.123-198-9° et R233-14-17° du code de commerce, nous portons à votre connaissance que les honoraires des commissaires aux comptes inclus au compte de résultat s'élèvent à 12 784 €. Ces honoraires se décomposent comme suit :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal : 12 784 €